

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #217 - FÉVRIER 2022

Quel budget pour 2022 ?

**DÉBUT DES PRÉINSCRIPTIONS
SCOLAIRES**

P.4

**ZOOM SUR
LES ÉLECTIONS EN 2022**

P.8

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL (3)
ANNEE 2022



RÉFLÉCHIR À LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Lundi 17 janvier, sur invitation de Murielle Laurent et Christian Duchêne, maires de Feyzin et Saint-Fons, un échange était organisé à la salle des fêtes autour du projet métropolitain de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), avec le vice-président Jean-Charles Kohlhaas. La qualité de l'air sur le territoire ou les solutions de mobilité alternatives ont été abordées pendant la réunion publique.



HOMMAGE AU 4 JANVIER 1966

Mardi 4 janvier, la commune a exprimé son devoir de mémoire annuel face à la stèle du souvenir du CD 12. En compagnie des élus, officiels et services d'incendie et de secours, Murielle Laurent s'est recueillie et a rendu un hommage aux 7 civils et 11 sapeurs-pompiers victimes du drame industriel de 1966.

DES SAPINS TRANSFORMÉS EN COMPOST

Du 5 au 19 janvier, en partenariat avec la Métropole de Lyon, les services municipaux ont collecté les sapins naturels installés par les Feyzinois pendant les fêtes.

Durant 15 jours, les conifères déposés dans les 10 points de collecte ont été quotidiennement ramassés pour devenir, à terme, du compost.



ENTRE INSERTION ET EMPLOI

Vendredi 7 janvier, en présence de la première adjointe Claudine Caraco, la Maison de l'Emploi et le Groupe Estime organisaient une information collective.

L'objectif ? Présenter les postes à pourvoir à l'occasion du grand arrêt de la raffinerie TotalEnergies qui débute le 23 mars. Une autre information collective s'est également tenue le 1^{er} février.





ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN

LA MOBILITÉ EST UNE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'ENTRE NOUS À FEYZIN.

La réunion organisée en partenariat avec la Métropole de Lyon et la Ville de Saint-Fons en est une preuve supplémentaire. Nous sentons bien que les nouvelles réglementations posent des questions et des attentes : comment se déplacer ? À quel prix ? Avec quel impact environnemental ? Si la commune n'est pas compétente en matière de voirie ou de transports, l'équipe municipale dialogue quotidiennement avec la Métropole de Lyon et le Sytral qui s'en occupent dans notre commune. Comme beaucoup, nous partageons le sentiment que Feyzin n'est pas suffisamment desservie par les transports en commun. C'est pour cela que nous négocions le renforcement de la desserte des bus dans la commune. Nous suivons également de près les travaux du projet *Les Voies Lyonnaises*, le futur grand réseau de pistes cyclables sécurisées. Il maillera tout le territoire métropolitain et passera, d'ici 2030, par Feyzin via une ligne de 34 kilomètres reliant Rillieux-la-Pape à Solaize. À propos du vélo, nous souhaitons à nouveau proposer, aux beaux jours, un lieu dédié à sa réparation comme c'était le cas de juillet à octobre 2021 avec l'atelier du Fort.

Murielle LAURENT
Le Maire de Feyzin



LES BUREAUX DE QUARTIER À L'ŒUVRE

Mercredi 12 janvier, les membres du Bureau de Quartier de la Tour-Oasis ont été les premiers à se retrouver avec Béatrice Zeroug et Nathalie Bouillé, leurs élues référentes. Réunie à l'Hôtel de Ville, l'instance de démocratie participative a permis de réfléchir aux projets à mettre en place pour améliorer la qualité de vie de leur quartier !



UN PARFUM D'AMOUR À LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 22 janvier, la médiathèque organisait une journée sur le thème de l'amour à l'occasion des Nuits de la lecture ! Toute la journée, petits et grands ont pu profiter d'animations autour du poème de Victor Hugo "Aimons toujours ! Aimons encore !".



DES ÉLÈVES SOLIDAIRES

Du 24 au 28 janvier, une classe de CM1-CM2 de l'école des Grandes Terres a organisé une collecte de denrées alimentaires, produits d'hygiène, pour bébés ou vêtements d'enfants. L'ensemble des dons a été reversé au profit des Restos du Cœur. Un grand merci aux familles donatrices !

L'ACTU DU MOIS



Début des préinscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2019 ? Il va donc effectuer sa première rentrée dans l'une des écoles feyzinoises en septembre 2022. Les préinscriptions scolaires se déroulent du 1^{er} février au 30 avril, uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil du pôle Éducation (04 72 21 46 51).

Les documents à fournir pour l'inscription sont le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires à jour. Une fois cette étape effectuée, vous serez contacté par la directrice de l'école de secteur pour une rencontre d'informations et de finalisation de l'inscription scolaire. Début mai, vous aurez aussi la possibilité de faire vos réservations pour pouvoir accéder à l'accueil sur les temps périscolaires (cantine, accueil du matin et/ou du soir) sur le Portail Familles : feyzin.portail-familles.net

SERVICE PUBLIC

Sollicitez une aide juridique

Vous êtes en conflit avec un voisin, un fournisseur, votre propriétaire ou locataire, votre employeur ? N'hésitez pas à solliciter le conciliateur de justice ! Pour ces types de conflits, vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous, un conciliateur de justice en mairie, le deuxième lundi du mois (8h30-12h). Il peut vous aider à trouver une solution amiable avec l'autre partie, sans frais. En 2021, sur 33 dossiers présentés, 13 ont été clôturés dont 7 aboutissant à une conciliation (54%). Attention : le conciliateur n'intervient pas pour les litiges suivants : état civil, droit de la famille ou différend avec l'administration. Pour prendre rendez-vous avec le conciliateur de justice, appelez le 04 72 21 46 00.

ENVIRONNEMENT

GARE AUX CHENILLES !

Pour ne pas être envahi au printemps, il est temps de lutter contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne, très urticantes et donc dangereuses. Tout l'hiver, en plus du travail mené par la Ville sur l'espace public, les particuliers doivent détruire les nids sur les résineux ou en limiter l'impact par la pose d'écopièges (colliers à installer sur les arbres touchés). Consultez des professionnels agréés et dotés des équipements nécessaires pour intervenir chez vous et en hauteur. Pour signaler un nid sur l'espace public, contactez le pôle Cadre de vie au 04 72 21 46 45.

Plus d'informations sur www.chenilles-processionnaires.fr



JEUNESSE

Péris'collège : le plein d'activités pour les collégiens

Le Péris'collège est pensé pour les collégiens qui ont envie de pratiquer des activités sportives, créatives ou artistiques dans un cadre périscolaire. Porté par le Corner depuis 2021, le dispositif ouvre sa nouvelle saison du 7 mars au 16 juin. Le 18 janvier,

les élèves du collège Frédéric Mistral ont pu tester l'un des 12 ateliers hebdomadaires proposés les lundis et jeudis au second semestre : capoeira, chant, hip-hop, théâtre, robotique, radio, photo... De quoi susciter des vocations chez nos jeunes feyzinois !





COVID-19

Et le pass sanitaire devint vaccinal

Depuis le 24 janvier, le pass vaccinal a remplacé le pass sanitaire en vigueur depuis l'été 2021. Retrouvez les lieux pour lesquels il s'applique à Feyzin.

Désormais, pour accéder à certains lieux accueillant du public (*lire plus bas*), il faudra se munir d'un pass vaccinal. Cette contrainte supplémentaire dans la lutte contre le Covid-19 consiste à présenter un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet (dose de rappel comprise), un certificat de rétablissement (d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois) ou un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination.

Un pass pour les 16 ans et plus

Entré en vigueur le 24 janvier dernier, le pass vaccinal ne s'applique pas aux mineurs âgés de 12 à 15 ans. C'est donc le pass sanitaire - qui inclut la possibilité supplémentaire de présenter la preuve d'un test négatif de moins de 24h - qui demeure en vigueur pour cette

tranche d'âge. Les moins de 12 ans, quant à eux, restent exemptés d'un quelconque pass, bien que la vaccination soit aussi ouverte pour les 5-11 ans.

Et concrètement à Feyzin ?

Conformément aux directives nationales, les lieux où le pass vaccinal est requis ne changent pas par rapport à ceux où le pass sanitaire était déjà demandé. À Feyzin, il est obligatoire pour accéder au stade Jean Bouin, à la médiathèque, à l'espace seniors La Guinguette et aux équipements de loisirs qui s'inscrivent dans un cadre associatif : Cossec, salle des fêtes, centre de loisirs, salle Ramillier, salle du Rex et boudrome.

Le pass vaccinal continue de s'appliquer dans les bars, restaurants, cinémas, musées, salles de spectacle ou transports interrégionaux.

LE PASS VACCINAL EST VALABLE POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 16 ANS ET PLUS.

9 902
FEYZINOIS

ont été recensés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Au 1^{er} janvier 2019, Feyzin totalise donc une population officielle de 9 902 habitants. Entre 2013 et 2019, le nombre de Feyzinois a évolué de +0,9% en moyenne chaque année (9 254 habitants en 2008 et 9 377 en 2013).



LOISIRS

Le 17 février, jouons avec la nature !

À Feyzin, la nature est un terrain de jeu inépuisable ! Construire, fabriquer, cacher ou créer : tout est possible... Le jeudi 17 février, de 14h à 16h30, l'association France Nature Environnement vous invite à parcourir les bois du Fort et les sentiers des Grandes Terres ! Partez à la découverte d'activités et de jeux à partager en famille et amusez-vous dans la nature feyzinoise. Le départ de l'animation aura lieu sous le pavillon d'entrée du Fort de Feyzin.

Tout public à partir de 7 ans.

Inscription conseillée sur www.lefortdefeyzin.fr ou au 04 72 21 46 45.



GRAND ANGLE



Pour chaque commune, le début d'année est marqué par le vote de son budget. À Feyzin, le budget 2022 se place dans la continuité de l'an passé : pas de nouvel emprunt, pas de hausse des impôts locaux, des recettes et des dépenses de fonctionnement équilibrées. Voté le 31 janvier en conseil municipal, il permet surtout la poursuite de grands projets déjà engagés et l'investissement pour de meilleurs services aux habitants.

+ 0 %

D'IMPÔTS LOCAUX

Pas de hausse des taux d'imposition en 2022. Attention : des changements peuvent apparaître sur votre feuille d'imposition. En effet, la suppression de la taxe d'habitation s'accompagne d'un transfert de fiscalité entre collectivités. Ainsi, la commune va dorénavant bénéficier des bases de fiscalité de la taxe foncière de la Métropole. Les taux du Grand Lyon et de la commune sont alors fusionnées, conformément à la réforme entrée en vigueur en 2021.



19,7 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES

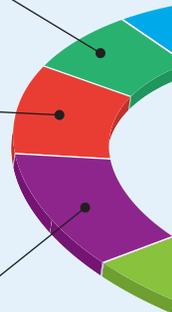
Ces recettes réelles de fonctionnement de la commune sont issues principalement de la compensation versée par la Métropole de Lyon (9,2 M€), de la fiscalité locale (8 M€) et des subventions ou participations d'autres institutions et collectivités (1,4 M€). Les produits des services aux habitants se trouvent aussi dans les recettes (crèche, cantine, école de musique, loyers...) à hauteur de 0,7 M€. D'autres recettes (0,4 M€) figurent aussi dans ce budget.

Sur ce graphique figurent les principales dépenses de fonctionnement pour assurer les services aux Feyzinois (sauf dépenses de personnel et contributions obligatoires), ainsi que les subventions faites au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à Publicadom.

CULTURE
334 106 € (6,59%)
Médiathèque, école de musique, événements culturels...

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
420 480 € (8,30%)
Entretien des équipements sportifs...

SENIORS, SOLIDARITÉ, EMPLOI ET VIE ÉCONOMIQUE
494 414 € (9,76%)
CCAS (La Guinguette, animations pour les seniors...) Publicadom, Maison de l'Emploi, commerces...



FOCUS SUR LE



INVESTISSEMENT : LES GRANDS PROJETS POUR 2022

Le budget d'investissement global s'élève à 4 312 726 euros. Dans cette part du budget, l'une d'elles est consacrée à l'investissement dit "courant" à hauteur de 863 236 euros. Il s'agit, entre autres, de l'étude d'un système de chauffage au centre Léonard de Vinci, de l'acquisition d'un véhicule moins polluant pour le stade Jean Bouin, de travaux de mise aux normes (sécurité et incendie), de l'achat de matériel informatique ou du socle numérique dans les écoles. Pour le reste, ils sont répartis sur des projets d'envergure :

SIXIÈME ÉCOLE

2 319 000 euros pour les études, les travaux et les abords du nouveau groupe scolaire implanté près du Fort.



COMPLEXE DE TENNIS

900 000 euros pour les études et les travaux du nouveau complexe de tennis situé sur l'actuel parking du Fort.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

205 695 € (4,06%)

Sécurisation des bâtiments, vidéoprotection, contrôle d'accès...

ADMINISTRATION

1 895 107 € (37,39%)

Fonctionnement des services : gestion des locaux, équipements informatiques, fournitures, assurances...

ÉDUCATION

882 589 € (17,41%)

Restauration scolaire, périscolaire à l'école, entretien courant des bâtiments, matériel pédagogique, gestion de la petite enfance...

CADRE DE VIE

835 478 € (16,49%)

Espaces verts, voirie, propreté...



18,3 MILLIONS DE D'EUROS DE DÉPENSES RÉELLES PRÉVUES

Une part du budget est consacrée au fonctionnement des services municipaux (4,7 M€, voir le graphique) afin que les Feyzinois disposent des services dont ils ont besoin dans le meilleur cadre de vie possible. La part belle est faite à l'Éducation qui demeure le fer de lance budgétaire de la commune. À ces dépenses de fonctionnement s'ajoutent les frais de personnel (10,1 M€), puis les subventions aux associations, les contributions obligatoires, des dépenses diverses et le remboursement de la dette (3,5 M€). Cette année, la Ville n'a pas recours à un nouvel emprunt, les travaux concernant le sixième groupe scolaire ne débutant qu'en 2023.

BUDGET 2022

1,6 M€

DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une aide équivalente à celle de l'année 2021 (1 551 555 €)

FORT DE FEYZIN

200 000 euros pour l'aménagement de l'ancienne forteresse militaire en vue d'en faire un lieu de vie associatif, sportif et culturel.



VIDÉOPROTECTION

30 000 euros pour le déploiement de nouvelles caméras de sécurité afin de mieux quadriller le territoire communal.



MOT DU MAIRE

En faisant partie de la Métropole de Lyon, Feyzin perd-elle de l'argent ? C'est vrai que la commune contribue à son fonctionnement avec le reversement de fiscalité. C'est ce que l'on appelle le fonds de péréquation.

En contrepartie, la Ville a des dotations versées par le Grand Lyon (dotation de solidarité communautaire et attribution de compensation d'entreprises).

La Métropole participe aussi à la politique de la ville, soutient l'enseignement de la musique et mène des projets de voirie. C'est ainsi que la rénovation de l'allée des Marronniers sera faite dans le courant de l'année par les services métropolitains. À travers son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), elle participe à des fonds d'investissement. Celui-ci permettra la création d'une passerelle pérenne entre les quartiers du Bandonnier et des Géraniums ainsi que les travaux des réseaux autour du Fort dans le cadre de l'aménagement de ses abords. Plus largement, au niveau du territoire des Portes du Sud, la Métropole va financer un projet d'intérêt intercommunal.



Murielle LAURENT

Maire de Feyzin

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

À VOS AGENDAS !

Les deux tours de l'élection présidentielle sont prévus les dimanches 10 et 24 avril. Tous les Feyzinois âgés d'au moins 18 ans (nés avant le 9 avril 2004) et de nationalité française peuvent prendre part à ce scrutin à condition d'être inscrit sur les listes électorales.



ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT(E) ?

Vous venez de vous installer à Feyzin ? Vous avez changé de nom ou d'adresse dans la commune ? Pensez à vous (ré)inscrire sur les listes électorales ! Depuis 2019, il est possible de le faire jusqu'au sixième vendredi avant le premier tour du scrutin. Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle, inscrivez-vous jusqu'au 2 mars à 23h59 en ligne ou jusqu'au 4 mars à 17h30 en mairie (avec pièce d'identité et justificatif de domicile).

Inscrivez-vous ou interrogez votre situation électorale sur www.service-public.fr. Vérifiez votre inscription en mairie (04 72 21 46 00).



LES 7 BUREAUX DE VOTE

Lorsque vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous êtes affecté à un bureau de vote en fonction de votre adresse. À Feyzin, les 7 bureaux de vote sont les suivants : Mairie (bureau de vote 1), école Georges Brassens (2), école des Géraniums (3), centre social Mosaïque (4), école de la Tour (5 et 6) et école des Grandes Terres (7).



ET LE JOUR DU SCRUTIN ?

POUR GLISSER SON BULLETIN DANS L'URNE, PRÉSENTER SA CARTE D'ÉLECTEUR N'EST PAS OBLIGATOIRE. UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, UN PASSEPORT, UN PERMIS DE CONDUIRE OU UNE CARTE VITALE AVEC PHOTO PEUVENT SUFFIRE. TOUTEFOIS, DANS LE COURANT DU MOIS DE MARS, CHAQUE INSCRIT RECEVRA UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE PAR VOIE POSTALE.

Ces derniers mois, il est difficile de ne pas en entendre parler tant elle occupe les débats à la télévision, à la maison ou même au travail ! L'élection du président de la République a lieu tous les cinq ans. Après celle de 2017, les électeurs feyzinois sont donc de nouveau appelés aux urnes en avril prochain pour se prononcer et choisir le prochain chef de l'État. Mais une élection nationale peut en cacher une autre ! En effet, 2022 sera également le théâtre des élections législatives qui permettent d'élire les députés siégeant à l'Assemblée nationale. Quelles sont les dates ? Comment s'inscrire sur les listes électorales ? Tour d'horizon de ce qu'il faut savoir à un peu plus de deux mois du premier scrutin.



LA PROCURATION : C'EST FACILE !

Si vous êtes absent les 10 et 24 avril, vous pouvez établir une procuration jusqu'à la veille du scrutin. Un service permet d'en faire la demande en ligne : www.maprocuration.gouv.fr. Une fois qu'elle est effectuée, il suffit de vous rendre dans un commissariat de police ou de gendarmerie pour valider votre identité. Depuis le 1^{er} janvier, un électeur feyzinois peut donner procuration à un électeur n'habitant pas dans la commune. Le mandataire devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Attention : votre mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration.



D'UNE ÉLECTION À L'AUTRE

50 jours après la présidentielle, les Feyzinois seront appelés à élire leurs députés sur les 577 qui composent l'Assemblée nationale. Le premier tour des élections législatives est organisé dans toutes les circonscriptions de France métropolitaine le dimanche 12 juin. Le second tour est, quant à lui, programmé le dimanche suivant, le 19 juin.





FEYZIN & LA MÉTROPOLE

ÉNERGIE

Le Cosec se chauffe au biométhane !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les réseaux de gaz du complexe sportif évolutif couvert de Feyzin sont alimentés par du gaz naturel et renouvelable.

Le changement est passé inaperçu tant il est invisible pour les sportifs, les membres associatifs, les écoliers ou les collégiens qui fréquentent régulièrement le bâtiment communal ! Depuis le 1^{er} janvier 2022, sans nécessité de travaux ou de fermeture des lieux, le Cosec est passé au biométhane, un gaz naturel et renouvelable produit à partir de déchets issus de l'industrie agro-alimentaire.

Le choix d'un bâtiment emblématique

Dorénavant, l'énergie qui chauffe le complexe sportif évolutif couvert de Feyzin n'est plus fossile. Il s'agit de biométhane qui provient de la station d'épuration de la Feyssine à Vaulx-en-Velin, première et unique centrale de production de biométhane en fonctionnement sur le territoire métropolitain. À Feyzin, le choix s'est porté sur le Cosec pour sa fréquentation importante et diverse (événements municipaux et associatifs, cours de sports des écoliers et collégiens). C'est aussi un bâtiment central dans la commune, déjà exemplaire en matière d'environnement

puisque son toit est doté de panneaux photovoltaïques depuis 2010.

Qu'est-ce que le biogaz ?

Le biogaz est un gaz composé principalement de CO₂ et de méthane produit à partir d'un processus naturel de fermentation qui a lieu lors de la dégradation de matières organiques animales et/ou végétales. Quand il est épuré pour être uniquement composé de méthane, le biogaz devient du biométhane qui peut être injecté dans les réseaux de gaz existants. Contrairement au gaz d'origine fossile consommé traditionnellement, le biométhane est donc une énergie d'origine renouvelable. Il peut être produit de plusieurs manières : déchets d'origine agricole (déjections animales, matières végétales, etc.), boues de station d'épuration, partie organique des déchets ménagers et déchets de l'industrie agroalimentaire. Pour les usagers du Cosec, le biométhane a les mêmes caractéristiques que le gaz d'origine fossile... excepté son impact environnemental !

DEPUIS LE
1^{er} JANVIER 2022,
LE COSEC
EST ALIMENTÉ
PAR DU GAZ
NATUREL ET
RENOUVELABLE.

GRANDLYON
la métropole

LA MÉTROPOLE À FEYZIN

La gestion des déchets en chiffres

Dans la Métropole de Lyon, la gestion des déchets génère l'équivalent de 218 kilos de CO₂ par habitant, soit près de 12 300 kilomètres parcourus à bord d'une voiture !

Mais le tri des déchets n'est pas qu'une affaire environnementale, c'est aussi une histoire d'argent ! Face à la constatation de dépôts sauvages sur son territoire, la Métropole de Lyon rappelle que, si les déchets apportés à la déchèterie coûtent environ 145 euros par tonne, ceux abandonnés sur la voie publique reviennent pour les contribuables à plus de 1 000 euros la tonne.

Une question sur vos déchets et la propreté ? Rendez-vous sur www.grandlyon.com/pratique/faq-dechets-proprete.

Mieux trier son verre

Le saviez-vous ? Une tonne de verre jetée dans un silo à verre plutôt que dans un bac gris, dédié aux déchets ménagers, évite une dépense de 121 euros par tonne à la Métropole de Lyon ! Le verre est le déchet avec le coût le moins élevé du fait qu'il soit recyclable à l'infini. À Feyzin, 29 silos à verre sont implantés, soit environ 1 silo pour 341 habitants (contre 1 silo pour 515 habitants en moyenne sur le territoire métropolitain).

Mieux trier son verre permet aussi de soutenir une bonne cause. Le 3 décembre 2021, la Métropole de Lyon a remis un chèque d'un montant de 100 930 euros à la Ligue contre le cancer ! Cette somme est liée au ramassage du verre sur l'ensemble des 59 communes métropolitaines pour l'année 2020. La collectivité verse, en effet, un pourcentage sur chaque tonne de verre collectée.

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie BP 46
69 552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contacter le pôle Éducation
04 72 21 46 51

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00
ou sur toodego.com

Éclairage public défectueux ?
04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min
depuis un poste fixe)
ou sur www.3237.fr

JUMELAGE

DÉCÈS DE GEROLD RECHLE, MAIRE DE LAUPHEIM

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Gerold Rechle, maire de Laupheim, ville du sud de l'Allemagne jumelée avec Feyzin depuis 1999. Marié et père de quatre filles, celui qui exerçait les fonctions de directeur général des sociétés de réseaux électriques et gaziers avait annoncé, en octobre 2021, sa démission pour des raisons de santé pour le printemps 2022. L'édile est décédé des suites d'un cancer dans la nuit du 27 au 28 décembre 2021. Quatre ans auparavant, les habitants de Laupheim l'avaient élu maire. La Ville de Feyzin s'associe à la peine de sa famille et de ses proches. Une couronne de fleurs au nom de la commune a été déposée au moment de ses obsèques.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kassim, Houssaine
ATOUHAMI12 décembre
Ambre **BOUCHOUICHA**13 décembre
Fatoumata **DIA**19 décembre
Antoine, Timothy, Stéphane
BONO.....20 décembre
Souad, Inaya, Zineb
ROCHETON.....22 décembre
Islam, Mohamed **MAADADI**.....24 décembre
Zoran **ESPEJO**25 décembre

Antoine, Adrian, Daniel
AUVRAY28 décembre
Jenah **ISABELLE**.....3 janvier
Ayden, Esmil **VIDAL**4 janvier
Victoria, Marie **GRILLET-AUBERT**5 janvier

DÉCÈS

Christiane Marthe Jeanne **VENET**
divorcée **PRÉCHEUR**11 décembre
José Antonio **ESCOBAR**12 décembre

Caroline **DI PLACIDO**
pacsée **PIROIRD**18 décembre
Patricia Odette **GUTIERREZ**
épouse **ABAD**23 décembre
Wladislava **FRYZOWSKI**30 décembre
Alfonso **HERNANDEZ**1^{er} janvier
Georgette Colette Ernestine **BODIN**
veuve **PERRIER**9 janvier
Fernande Juliette **DEARO**
veuve **LAPPAS**11 janvier

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Beaucoup d'électeurs ne votent plus car, disent-ils, ils en ont marre ou ils ne font pas de politique. Savent-ils que si, eux, se désintéressent d'elle, la politique s'occupe d'eux sans eux.

Ainsi, l'Europe somme l'Etat français d'améliorer la qualité de l'air et la condamne d'ailleurs à des pénalités. Du coup, l'Etat impose la création de Zones à faibles émissions (de polluants) dans les agglomérations de plus de 150 000 hab.

Et donc les métropoles agissent à marche forcée pour apporter des solutions à cette question de santé dite publique. On notera que la malbouffe, la pauvreté, l'insécurité ne font pas l'objet de prise en compte aussi prompte par l'Etat et encore moins par l'UE.

Cela va donner quoi pour tout un chacun ? Le bouc émissaire, l'auto et

le diesel en particulier.

Sur la métropole de Lyon, dont Feyzin fait partie, en 2026, interdiction des véhicules diesel dans un périmètre pour l'instant contenu à l'intérieur des grands axes autoroutiers et périphériques ! 75% des véhicules interdits de circulation et de stationnement en 2026 !

En mesures d'accompagnement : des dérogations (usines à gaz), des aides (façon Macronie rares et opaques) et le développement de la marche à pied, du vélo, et de l'auto-partage, une amélioration du réseau TCL Rien de cela n'est à jeter mais tout n'est que promesses.

Peut-on vraiment réorganiser les mobilités individuelles et professionnelles au pas de charge en quelques 4 ans, le temps d'un mandat électif ? C'est ubuesque.

Que ces décideurs mettent en place les transports à la hauteur des besoins réels des habitants et ceux-ci sauront les utiliser en lieu et place de leur véhicule. Sur Feyzin, nous concentrons les pollutions et la faiblesse des transports publics. Ce n'est pas d'un calendrier politicien et fantaisiste dont nous avons besoin pour lutter contre les nuisances des polluants, mais de moyens.

C'est sur ce terrain que nous attendons les décisions. En matière de transports, il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs.

VOS SORTIES DU MOIS



**Dernière
minute**

En raison des mesures sanitaires évolutives, les événements programmés sont susceptibles d'être reportés, annulés ou soumis au pass vaccinal. Plus d'informations auprès des organisateurs ou sur www.ville-feyzin.fr

LOTO DE L'AFA



Dimanche 6 mars / 14h / Gymnase du Cossec
L'AFA Feyzin-Vénissieux organise son 23^e super loto ! De nombreux lots sont à gagner : vélo électrique, repas chez Bocuse, cave à vin, télévision, console de jeux, cake factory et bien d'autres encore !

Buvette assurée. Plus de renseignements sur www.afafeyzinvenissieux.com

MUSIQUE DE CHAMBRE

Vendredi 4 février / 18h / Salle du Rex
Projet musical présenté par des professeurs de l'école de musique. **Tout public, 1h. Entrée libre sous réserve des places disponibles.**

SCÈNE OUVERTE

Samedi 5 février / 10h / Médiathèque
L'école de musique a carte blanche à la médiathèque ! Venez partager un moment musical en famille (dès 6 ans).

BEAU MARCHÉ

Dimanches 6, 13, 20 et 27 février / 8h-12h / Place Claudius Béry

LOTO DU SKI CLUB

Dimanche 6 février / 14h / Salle des fêtes

ATELIER PARENTS/ ENFANTS

9, 14, 21 et 23 février / Centre social Mosaïque
Partagez un moment

en famille autour d'activités ludiques, cuisine, lecture et zéro déchet. Prochaines dates : 9 et 23 février (14h30), 14 et 21 février (10h).

Sur inscription à l'accueil du centre social ou au 04 78 70 36 95.

HEURE MUSICALE

Mercredi 9 février / 18h / École de musique
Tout public, 1h. Entrée libre sous réserve des places disponibles.

À LA LIGNE

Jeu 10 février / 20h30 / L'Épicerie Moderne
Avec cette adaptation scénique du livre *À la ligne* de Joseph Ponthus, écrivain et poète, Michel Cloup et Pascal Bouaziz font se mêler le rock et l'usine, le rock et la poésie, le rock et le sang, le rock et l'amour.

Plus d'informations sur www.epiceriemoderne.com

SIESTE MUSICALE

Vendredi 11 février / 12h30 / Médiathèque
Écoute de l'album du trio américain Other Lives, en concert à L'Épicerie Moderne le 18 mars à 20h30.

CONCERT DE LA CHORALE DES ADOS

Samedi 11 février / 18h / Médiathèque
Ateliers vocaux enfants/ados, en partenariat avec l'école de musique. **Tout public, 1h. Entrée libre sous réserve des places disponibles.**

FEYZ'UN PEU D'BRUIT

Mardi 15 février / 14h-17h / Le Corner
Le Corner propose un après-midi d'initiation musicale et chants.

ET MAINTENANT ?

Mercredi 16 février / 10h et 16h30 / L'Épicerie Moderne
Ce spectacle raconte l'histoire du temps qui passe, des rêves, des rencontres et tant de surprises qui pimentent le chemin de la vie ! Et maintenant ? C'est un rendez-vous à partager, tout doux, tout frais, qui donne envie de croquer la vie ! **Spectacle musical dès 2 ans, 35 mn. Plus d'informations sur www.epiceriemoderne.com**

DOUBLE JE, LES ENFANTS DÉGUISÉS

Mercredi 16 février / 14h et 17h / L'Épicerie Moderne
Audrey Calleja observe et interroge le monde à l'aide de ses crayons. Une galerie de portraits esquissés aux crayons de papier ou de couleur qui renvoie à cette quête d'identité, de l'enfance à l'âge adulte. **14h (sur inscription) : atelier autoportrait déguisé dès 6 ans avec visite de l'exposition, lecture et réalisation de portraits. 17h : vernissage de l'exposition. Informations et inscriptions sur www.epiceriemoderne.com**

JOUONS AVEC LA NATURE

Jeu 17 février / 14h / Fort de Feyzin.
Plus d'informations en page 5.

VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS

Jeu 17 février / 14h30-17h / Caserne de Feyzin
Avec Le Corner, les 13-18 ans visitent la caserne des pompiers de Feyzin pour découvrir le métier de sapeur-pompier. **Informations et inscriptions auprès de Manu au 07 85 91 37 99.**

VISITE GUIDÉE DU FORT

Samedi 26 février / 11h et 14h / Fort de Feyzin
Avec une guide conférencière, plongez dans l'histoire et l'architecture de l'ancienne forteresse militaire. Départs de visite à 11h et 14h. **Réservation conseillée sur www.lefortdefeyzin.fr**

BOULANGERIE DU FORT

Dimanche 27 février / 8h-17h / Fort de Feyzin

43^e ÉDITION DU RALLYE DES OISEAUX

Dimanche 13 mars / dès 7h30 / Gymnase du Cossec

Feyzin Cyclo organise son traditionnel rallye des Oiseaux, épreuve cyclotouriste de renom. Au programme, 3 parcours route (57 à 114 km) et 2 parcours VTT (27 ou 47 km). Venez nombreux découvrir ces parcours toujours très diversifiés qui feront le bonheur des amoureux de belles randonnées. Casque obligatoire. Départs et inscriptions dès 7h30 au gymnase du Cossec. **Plus d'informations sur feyzincyclo.jimdofree.com**



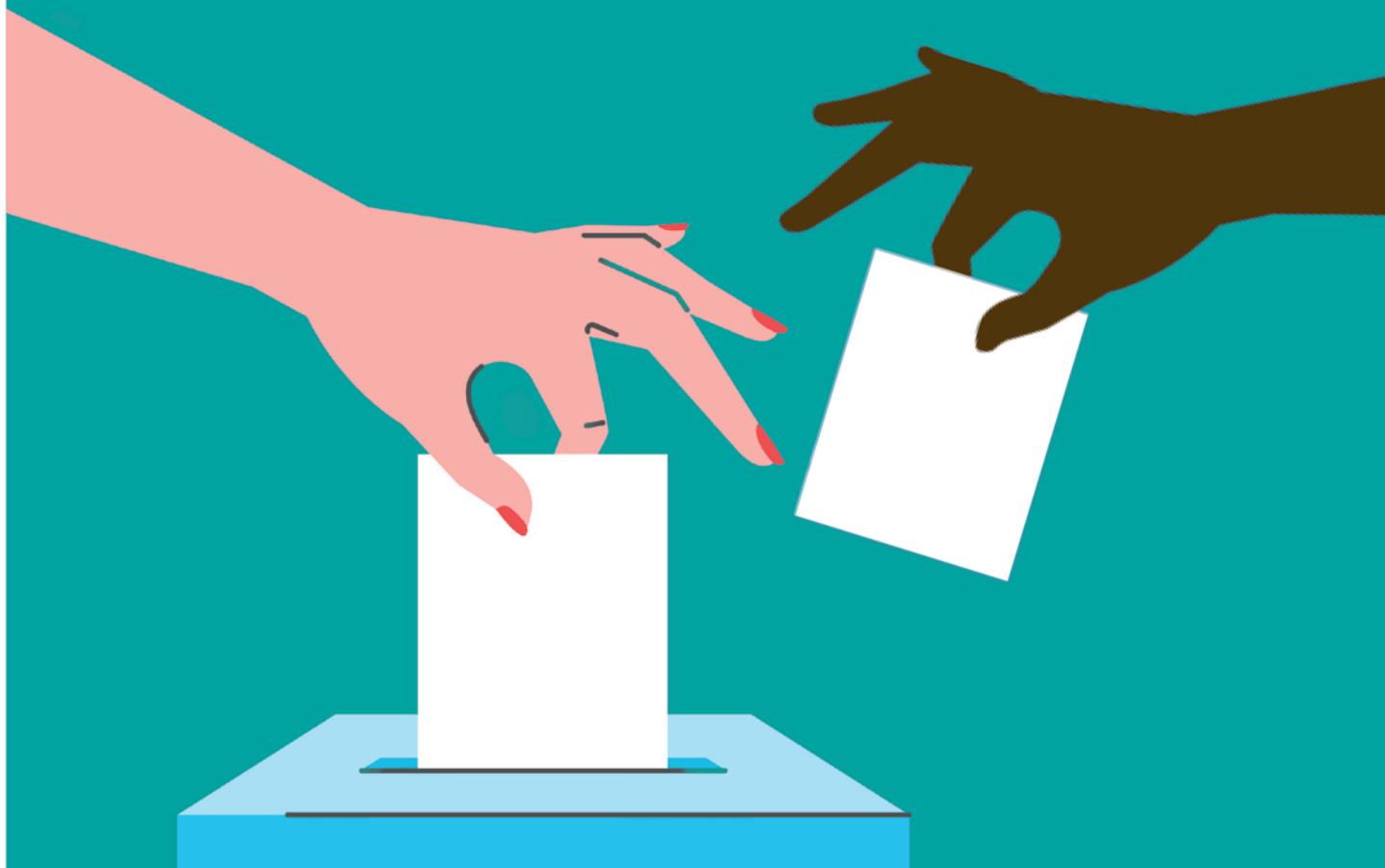
Directrice de la publication : Murielle Laurent / Rédaction : Ville de Feyzin / Photographies : Ville de Feyzin, Ville de Laupheim, Le Corner, Manon Milley et www.stocklib.fr / Illustrations : www.freepik.com et thenounproject.com / Réalisation : Micro 5 Lyon / Papier fabriqué selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

VOTER, C'EST DÉCIDER !

POUR VOTER EN 2022, INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT

LE 4 MARS 2022

EN MAIRIE OU SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)



Renseignements au 04 72 21 46 00

Retrouvez plus d'informations sur www.ville-feyzin.fr